

École de criminologie

Session hiver 2021

Université de Montréal
Plan de cours
CRI3052 – Les sociabilités criminelles
Jeudi de 13h à 16h
Cours à distance

Anne-Marie Nolet
anne-marie.nolet@umontreal.ca
Disponibilités sur demande.

Descripteur du cours

Étude de la manière avec laquelle les délinquants entrent en relation les uns avec les autres : co-délinquance, réseaux, associations différentielles, gangs, crime organisé. Initiation à l'analyse de réseaux.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Comprendre les théories et les analyses portant sur la sociabilité des délinquants et les diverses formes de collectivités criminelles. Comprendre et mettre en pratique les principes et méthodes de l'analyse de réseau en criminologie.

Objectifs spécifiques

- Comprendre les spécificités des données relationnelles.
- Savoir collecter des données relationnelles.
- Analyser des données relationnelles à partir de différentes théories et en utilisant les outils appropriées.
- Interpréter et contextualiser les données relationnelles.
- Envisager des applications pratiques de l'analyse de données relationnelles.

Approches pédagogiques

Les cours auront lieu en modes synchrone et asynchrone. La matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux (parfois en mode asynchrone pour que les étudiant.e.s puisse réécouter au besoin). Des exercices en classe et des ateliers permettront aux étudiant.e.s d'appliquer la matière. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à poser des questions en tout temps et à partager les résultats de leurs travaux dans des séances de rétroaction.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

L'évaluation se fera à partir d'un mini-TP et de trois travaux pratiques (TP) dans lesquels les étudiant.e.s pourront appliquer la matière vue en classe. Les travaux pratiques pourront être réalisés seul ou en équipe de deux. Les résultats des travaux pratiques seront discutés dans des séances de rétroaction qui permettront aux étudiant.e.s de se familiariser avec plusieurs approches face à un même problème. Des consignes précises seront disponibles sur Studium au moment opportun. Chaque TP devra être remis en format Word en utilisant Studium. La participation des étudiant.e.s sera évaluée en fonction des interactions lors des rétroactions, ainsi que sur le forum du cours sur Studium.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Participation	5%	Fin de la session
Mini-TP	10%	4 février 2020
TP1 – Projet Printemps	20%	18 février 2020
TP2 – Projet Caviar	25%	11 mars 2020
TP3 – Analyse d'un réseau personnel	40%	15 avril 2020

Barème de notation


Les notes des étudiants seront converties en lettre en suivant la distribution suivante :

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours


Cours 1 : 14 janvier


- Pertinence d'une perspective relationnelle en criminologie.
- Historique et notions de base en analyse de réseaux.
- Présentation du plan de cours.
- Installation du logiciel d'analyse de réseaux.

 Morselli, C. (2009). "The Criminal Network Perspective." Dans Morselli, C. *Inside Criminal Networks*. New York, États-Unis: Springer.

Cours 2 : 21 janvier

- Les données de réseaux.
- La force et la direction des relations.
- Les liens positifs et négatifs.
- Les mesures de centralité.
- Les mesures de cohésion.
- Les représentations graphiques des réseaux sociaux.

 Saint-Charles, J. et Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans *Communication : horizons de pratiques et de recherche*, J. Saint-Charles et P. Mongeau, pp. 73-99. Québec : Presse de l'Université du Québec.

 Harrigan, N.M., Labianca, G. et Agneessens, F. (2020). Negative ties and signed graphs research: Stimulating research on dissociative forces in social networks, *Social Networks*, 60, 1-10.

Cours 4 : 28 janvier

- L'interprétation des mesures de centralité et de cohésion.
- Atelier mini-TP.

Cours 5 : 4 février




- Remise et rétroaction sur le mini-TP.
- Les matrices d'attributs.
- Présentation des consignes et des données du TP1 : le projet « Printemps ».

Cours 6 : 11 février

- Atelier TP1.

Cours 7 : 18 février

- Remise et rétroaction sur le TP1.
- Les changements dans les réseaux sociaux (triades, acteurs clés, vulnérabilité, résilience, adaptation...).
- Présentation des consignes et des données du TP2 : Caviar

-  Burk, W.J., Steglich, C.E.G. et Snijders, T.A.B. (2007). Beyond dyadic interdependence : Actor-oriented models for co-evolving social networks and individual behaviors, *International Journal of Behavioral Development*, 31 (4), 397-404.
-  Leigh, A. et Grady, K. (1985). Changes in Mothers' Social Networks and Social Support following Divorce, *Journal of Marriage and Family*, 47 (3), 663-673.
-  Schaefer, D.R. et Kreager, D.A. (2020). New on the Block: Analyzing Network Selection Trajectories in a Prison Treatment Program, *American Sociological Review*, 85(4), 709-737.

Cours 8 : 25 février

- Atelier TP2.

Semaine de lecture



- Pas de cours.

Cours 9 : 11 mars

- Remise et rétroaction sur le TP2.
- Présentation des consignes du TP3.
- L'analyse de réseaux personnels.
- La collecte de données de réseaux.


Cours 10 : 18 mars


- Consultations en vue du TP3.
- Les réseaux en lien avec différentes problématiques pertinentes en criminologie (partie 1) : violence conjugale, toxicomanie.


-  Nolet, A.M., Morselli, C. et Cousineau, M.M. (2020). The Social Network of Victims of Domestic Violence : A Network-Based Intervention Model to Improve Relational Autonomy, *Violence Against Women*, 1-25.
-  Saint-Charles, J., Mongeau, P. et Biron, J.F. (2008). A communication perspective on video lottery terminals, *International Gambling Studies*, 8 (3), 233-247.

Cours 11 : 25 mars

- Consultations en vue du TP3.
- Les réseaux en lien avec différentes problématiques pertinentes en criminologie (partie 2) : prison, réinsertion sociale.

 François, A., Nolet, A.M. et Morselli, C. (2018). Sociabilité carcérale et réinsertion, *Déviante et Société*, 42, 289-419.

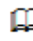
 Haynie, D.L., Whichard, C., Kreager, D.A., Schaefer, D.R. et Wakefield, S. (2018). Social Networks and Health in a Prison Unit, *Journal of Health and Social Behavior*, 59(3), 318-334.


 Schaefer, D.R., Bouchard, M., Young, J.T.N. et Kreager, D.A. (2017). Friends in locked places: An investigation of prison inmate network structure, *Social Networks*, 51, 88-103.

Cours 12 : 1er avril

- Consultations en vue du TP3.
- Les réseaux et l'intervention.

 Valente, T. (2012). Network Interventions, *Science*, 337, 49-53.

 Goodman, L.A., Banyard, V., Woulfe, J., Ash, S. et Mattern, G. (2016). Bringing a Network-Oriented Approach to Domestic Violence Services: A Focus Group Exploration of Promising Practices, *Violence Against Women*, 22 (1), 64-89.

 Biron, J.-F., Montreuil, J., Saint-Charles, J., Mongeau, P. et Chevalier, S. (2008). *Profil de l'insertion sociale par l'analyse de réseau : un outil pour la relation d'aide (version adaptée pour le jeu pathologique)*. Montréal, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Cours 13 : 8 avril

- Consultations en vue du TP3.

Cours 14 : 15 avril

- Remise et rétroaction sur le TP3.
- Conclusion du cours.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

L'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser 5 jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le

plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

L'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.